PONTS ET CHAUSSÉES.

DÉPARTEMENT
du Jura.

ARRONDISSEMENT
de St Claude.

Route Nationale n° 436
~~CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N° 108.~~
~~ROUTE Départementale N° 8~~
de ~~St Claude~~ Trévoux à ~~Lyon~~ la Faucille.

Ponts et Chaussées Inventaire Département du Jura Ingr en Chef
Section 6
Chapitre 51
Carton 183
Liasse 1
Pièce

Copie

PLAN D'ALIGNEMENT
DE LA TRAVERSE DE Chassal.

SIGNATAIRES :
M. Toussaint ffons d'Ingénieur ordinaire.
M. Antoine, Ingénieur en chef.

N° 2159 Le 24 8bre 1875 Reg. A

6840.

Inventaire de l'Ingr en chef N° 944

Dressé par l'Ingénieur ordinaire soussigné.
A St Claude, le 29 Octobre 1872
Le sous-Ingénieur ff.
Signé : Toussaint.

Vu à la Section des Travaux publics,
le 25 Juin 1873.
Le Rapporteur
Signé : Peyrot.

Vérifié et présenté par l'Ingénieur en chef soussigné.
A Lons-le-Saunier, le 11 Novembre 1872
Signé : Boris.

Pour Copie conforme au plan annexé
au décret en date du 6 Décembre 1873.
Le Conseiller d'Etat, Secrétaire Général
du Ministère des Travaux Publics.
Signé : de Boureuille.

Vu et approuvé.
Lons-le-Saunier, le 19 Avril 1873.
Le Préfet du Jura.
Signé : Paul Dumarest.

Pour Copie conforme.
L'Ingénieur en chef du Jura,

ÉCHELLE DE 0m 005 POUR MÈTRE ($\frac{1}{200}$).

N° 473 d'ordre. Ing.
Paris, Impr. de G. Jousset, Clet et Cie, rue de Furstenberg, 8. (469)

ABRÉVIATIONS.

B Constructions en bois.
P — en pierres ou moellons.
P T — en pierres de taille.
o E Rez-de-chaussée.
1 E Maison à 1 étage.
2 E — à 2 étages.
3 E — à 3 étages.
4 E — à 4 étages.
S Construction solide.
M — médiocre.
V — en état de vétusté.

(Côté de St Claude)
Axe de la route
Talus en déblai
Lançon, Joseph Pré.
Janvier, Théodore Verger.
Talus en remblai
Paris, Joseph Pré.
chemin de desserte
Carraz, Xavier champ.
Janvier, Théodore Pré.
Perrier Moguin (frères)
Jardin
Aisances
Cour
Janvier Théodore P. 1E. S.
Auger Jean Pierre P. 1E. S.
Maison commune.
Paris, Joseph.
Passage.
aqueduc
à la Commune. Jardin.
Patel, Ambroise
Fontanez, Auxibi P. 1E. M.
Poinsonnet, Jean Baptiste P. 1E. M.
Bénier, Jules
Michalet, Pierre P. 1E. S.
Auger, Auguste P. 1E. S.
Patel, Ambroise. Place à fumier et aisances.
Auger, Jean Pré.
Michalet, Victor.
Labbé, Auguste champ.
Gare pour le dépôt des matériaux
Carraz, Jules. Terre.
Michalet, Pierre Pré.
Chalet P. 0E. S.
Michalet, Victor Pré.
Paris, Joseph Pré.
Perrin, Lucien, Charles
Gare pour le dépôt des matériaux
mur construit
Patel, Ambroise champ.
haie vive
Axe de la route
(Côté de Lyon)
Auger, Jean Pierre Pré.
Patel, Ambroise Terre.
Paris, Joseph Pré.
Michalet, Victor.
Chemin de desserte.
A divers champs.

En deçà du repère 1, les alignements seront tracés parallèlement à l'axe de la route en à 3.60 de distance.

En deçà du repère (2), l'alignement sera tracé parallèlement à l'axe de la route et à 4m.40 de distance.

1-3. Alignement conservé du parement des murs de soutènement du pré Lançon, Joseph en du verger Janvier, Théodore.

2-4. Alignement partant de l'extrémité d'une perpendiculaire de 8m.. de longueur élevée sur le parement du mur de soutènement du pré du Sr Lançon, Jh par l'angle (vers St Claude) de ce mur en aboutissant

3-5. Alignement partant de l'angle (côté de Lyon) du mur du verger Janvier, Théodore en aboutissant au 1er angle du mur de soutènement du pré de ce propriétaire

4-6. Alignement partant du point (4) précédemment déterminé, et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 9m.00 de longueur, élevée sur le parement du mur de soutènement du verger Janvier, Théodore, par l'angle (vers Lyon) de ce mur.

5-7. Alignement conservé du parement du mur de soutènement du pré Janvier, Théodore.

6-8. Alignement partant du repère (6), ci-dessus déterminé, et aboutissant au 1er angle de la façade de la maison Janvier (Théodore)

7-9. Alignement partant de l'angle (vers Lyon) du mur de soutènement du pré Janvier, Théodore, et aboutissant au point (9) de l'alignement suivant.

8-10. Alignement de la façade de la maison Janvier, Théodore, avec prolongement de 16m.50 au-delà.

9-11 Ligne droite ayant ses extrémités aux distances respectives de 10m.50 et 8m.80 des angles de la maison commune, ces distances étant prises sur des perpendiculaires à cette façade.

10-14. Alignement partant du point 10, précédemment déterminé, et aboutissant à l'origine de la façade de la maison Michalet, Victor.

11-11(bis). Alignement partant du point (11) précédemment décrit, et aboutissant à l'origine de la face antérieure du mur du jardin de la commune.

11(bis)-13. Alignement partant de l'angle (vers St Claude) du mur du jardin de la commune et aboutissant au 1er angle de la maison Patel, Ambroise.

13-15. Alignement conservé des façades des maisons Patel, Ambroise, Fontanez, Auxibi et Poinsonnet.

14-16. Alignement conservé de la façade de la maison Michalet, Victor.

15-17. Alignement partant de l'angle (vers Lyon) de la façade de la maison Poinsonnet, Jn Bte et aboutissant au 1er angle du mur de clôture du pré Michalet, Victor.

16-18. Alignement déterminé par les angles (vers Lyon) des façades des maisons Michalet, Victor et Auger, Auguste.

17-19. Alignement conservé du mur de clôture du pré Michalet, Victor et Paris, Joseph.

18-20 Alignement partant du dernier angle de la façade de la maison Auger, Auguste et aboutissant à l'angle (vers St Claude) du mur de soutènement de la gare destinée au dépôt des matériaux de la route.

19-21 Alignement de 30m.. de longueur partant de l'angle (vers Lyon) du mur de clôture du pré Paris, Joseph, et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 4m.. de longueur élevée sur l'axe de la route.

20-22 Alignement conservé du mur de soutènement de la gare destinée au dépôt des matériaux de la route.

22-24. Alignement partant de l'angle (vers Lyon) du mur de soutènement de la gare de dépôt des matériaux de la route et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 8m.. de longueur, élevée sur le parement du mur de clôture du pré Michalet, Victor, par le premier angle de ce mur.

Au-delà du point (21) l'alignement sera tracé parallèlement à l'axe de la route, à 4m.. de distance.

24-26. Alignement partant du repère (24), ci-dessus déterminé, et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 8m.00 de longueur, élevée sur le parement du mur de clôture du pré Paris, Joseph, par le dernier angle de ce mur.

26-28. Alignement de 30m.. de longueur, partant du point (26), précédemment déterminé, et aboutissant à l'extrémité d'une perpendiculaire de 4m.. de longueur, élevée sur l'axe de la route.

Au delà du point (28), l'alignement sera tracé parallèlement à l'axe de la route, à 4m.. de distance.